Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 58 [i.e. 59-61] (1988-1990)

Heft: 10: Rapports statutaires : comptes et budgets

Rubrik: Rapport introductif aux budgets et aux comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport introductif aux budgets et aux comptes

A. Comptes 1987

Dans l'ensemble, l'objectif budgétaire, soit un déficit de fr. 22'000.– représentant l'effort consenti en faveur du mandat lié à l'entretien de la banque des données a été tenu.
Au titre des différences, mentionnons l'augmentation des charges salariales, liées à l'augmentation du taux d'occupation du secrétaire général (70 %), les investissements consentis pour remplacer le matériel informatique du secrétariat (ordinateurs au nombre de deux, avec deux imprimantes, au lieu d'une seule installation antérieurement).
Ces dépassements ont pu être financés grâce au bon rapport des mandats et travaux spéciaux assumés par le secrétariat, à l'augmentation du rendement de la fortune liée à l'indemnité reçue de la SEVA, alors même que le rendement des cotisations des membres individuels n'atteignait pas l'objectif escompté (plafonnement à environ fr. 20'000.–).

Fonds spéciaux

Les fonds spéciaux ont été mis à contribution de la manière suivante :

– Martinet de Corcelles : une contribution de 10'000.– versée par la Fondation Von Roll a immédiatement été transmise à la Fondation nouvellement créée, qui assume depuis mi-87 les charges liées au Martinet (outil et immeuble) ;

– Formation professionnelle : les prélèvements sont destinés au financement des travaux de rénovation des citernes du Raimeux par la classe préprofessionnelle de Moutier.

B. Comptes 1988

Le déficit de 22'000.– escompté s'est avéré plus lourd que prévu, essentiellement pour les raisons suivantes :
La baisse des cotisations (poursuite du mouvement constaté depuis 1985) et de moindres recettes liées aux mandats et travaux spéciaux (qui ont nécessité un fort investissement en temps du secrétariat sans que les recettes suivent dans les mêmes proportions) n'ont pas pu être compensées par la rationnalisation intervenue dans la publication du Bulletin (désormais, l'ADIJ assume la saisie des textes, qui sont ensuite transmis par moyen informatique à l'imprimeur, d'où l'économie des frais de composition).
La mise à contribution de provisions créées en 1987, suite à l'obtention de l'indemnité versée par la SEVA a cependant permis que le résultat suive le pronostic budgétaire.

Fonds spéciaux

Les fonds spéciaux ont été fort peu mis à contribution. On relèvera toutefois :

– qu'une étude thermique de l'immeuble de l'ADIJ a été entreprise, en prévision d'un inévitable renouvellement de la chaudière, qui date de 1968...

– que la rénovation des citernes du Raimeux a été une nouvelle fois financée par prélèvement sur le fonds de la formation professionnelle.

Le mauvais résultat de l'exercice 1988 explique que la direction ait renoncé à attribuer des intérêts aux fonds spéciaux.

8 Exploitation/budget (1)

	Compte d'exploitation 1986		Budget 1987		Compte d'exploitation 1987		Budget 1988		Compte d'exploitation 1988	
	Charges	*Produits*	*Charges*	*Produits*	*Charges*	*Produits*	*Charges*	*Produits*	*Charges*	*Produits*
Traitement du président	648.60		4 600.—		–.—		–.—		–.—	
Secrétariat	47 076.25		45 000.—		60 091.—		52 000.—		71 360.90	
Mandat	15 000.—		22 000.—		23 136.—		22 000.—		23 136.—	
Conciergerie	885.15		1 200.—		1 029.05		1 200.—		1 081.95	
Charges sociales	5 701.15		6 000.—		7 849.05		7 000.—		8 494.—	
Jetons de présence	2 186.50		2 000.—		480.—		2 500.—		520.—	
Frais de délégation	1 025.20		500.—		318.—		1 000.—		–.—	
Frais de déplacements	8 475.15		7 000.—		7 114.70		8 500.—		6 944.60	
Assemblée générale	565.80		500.—		552.70		500.—		75.—	
Loyer	5 000.—		5 000.—		5 000.—		5 000.—		5 000.—	
Entretien et réparation du mobilier	–.—		1 000.—		8 848.80		1 000.—		–.—	
Assurances	445.40		500.—		513.90		500.—		445.40	
Electricité des bureaux	372.50		200.—		295.20		400.—		295.20	
Fournitures et frais de bureau	5 218.75		4 500.—		6 038.55		5 500.—		6 687.35	
Ports et taxes compte de chèques postaux	3 908.15		3 000.—		3 723.25		4 000.—		3 397.10	
Téléphones	2 139.30		2 000.—		2 503.15		2 200.—		2 206.60	
Ouvrages et abonnements	380.30		500.—		418.60		500.—		781.80	
Dons et subventions à des tiers	1 164.80		1 000.—		1 000.—		1 000.—		–.—	
Cotisations	675.—		500.—		765.—		600.—		440.—	
Autres charges exploitation					2 317.55					
Attribution à la fortune	5 868.75	–.—	–.—	–.—	–.—		–.—		–.—	
Rédaction du bulletin	1 111.40		1 500.—		983.50		1 500.—		842.70	
Impression du bulletin	35 353.—		41 000.—	6 500.—	25 506.95		35 000.—	–.—	20 385.15	–.—
Impression de l'*Annuaire statistique*	–.—	–.—	–.—	–.—	–.—	–.—	–.—	–.—	–.—	–.—
Vente de l'*Annuaire statistique*		–.—		–.—		–.—	–.—	–.—	–.—	–.—
Cotisations des membres « individuels »		22 120.—		25 000.—		20 170.—		23 000.—		17 915.—
Cotisations des membres « communes »		9 711.25		9 500.—		9 632.—		9 700.—		9 592.—
Cotisations des membres « sociétés »		2 420.—		2 500.—		2 627.—		2 500.—		1 860.—
Cotisations des membres « entreprises »		7 240.—		7 000.—		7 050.—		7 500.—		9 710.—
Abonnements au Bulletin		9 675.—		10 000.—		8 935.—		10 000.—		7 660.—
Annonces publicitaires dans le Bulletin		17 230.—		18 000.—		15 320.—		18 000.—		–.—
Ventes au numéro du Bulletin		7 264.90		6 500.—		3 747.90		2 200.—		5 077.55
Intérêts actifs		11 089.65		6 000.—		13 404.90		13 000.—		18 172.30
Recettes diverses et dons		577.—		1 450.—		512.—		–.—		2 063.55
Subventions		25 000.—		25 000.—		25 000.—		25 000.—		25 000.—
Dissolution d'une provision		5 868.75	–.—	–.—		5 670.35	–.—		–.—	11 127.—
Concours apprentis	4 894.30	5 000.—	6 200.—	5 000.—	–.—	–.—	6 000.—	6 000.—	3 679.15	1 222.—
Concours logiciels	–.—	–.—	20 000.—	20 000.—	6 606.10	5 000.—	–.—	–.—	2 000.—	–.—
Organisation de cours et séminaires	1 818.30	2 703.80	2 000.—	2 000.—	2 680.60	4 405.—	1 500.—	2 000.—	3 302.10	7 322.55
Etudes et travaux spéciaux	24 673.70	33 335.—	10 000.—	10 000.—	9 860 10	21 810.75	18 000.—	25 000.—	1 191.10	8 936.50
Charges et produits de l'immeuble	7 231.85	19 142.90	7 750.—	19 000.—	7 175.—	18 805.35	7 500.—	19 000.—	4 578.10	19 100.—
	181 819.30	178 378.25			184 806.75	162 133.25			166 844.25	144 758.45
Excédent de recettes/déficit		3 441.05		22 000.—		22 673.50		22 000.—		22 085.80
	181 819.30	181 819.30	195 450.—	195 450.—	184 806.75	184 806.75	184 900.—	184 900.—	166 844.25	166 844.25

C. Comptes 1989

Assurément, l'année 1989 doit être qualifiée d'extrêmement mauvaise pour l'association, qui enregistre un déficit de plus de 34'000.–.

Les charges liées aux salaires s'expliquent par l'augmentation du taux d'activité du secrétariat (90% depuis juillet 1988) et par le fait que les apprenties de l'ADIJ se trouvent en deuxième et troisième année de formation.

La diminution des charges de fonctionnement (fournitures, taxes et ports PTT) s'explique en partie par la publication réduite du Bulletin mais aussi par un effort de rationalisation des achats de fournitures, ainsi que par la refacturation plus systématique des frais liés aux mandats assumés par l'ADIJ.

La lucidité commande de constater que le pari lancé en 1986, qui tablait sur une augmentation parallèle des recettes liées aux mandats et travaux spéciaux et du taux d'occupation du secrétaire général, n'a pas pu être assumé.

Exploitation/budget (2)

	Budget 1989		Compte d'exploitation 1989		Budget 1990	
	Charges	*Produits*	*Charges*	*Produits*	*Charges*	*Produits*
Traitement du président	–.—		–.—		–.—	
Secrétariat	52 000.—		83 990.50		70 000.—	
Mandat	22 000.—		24 500.—		15 000.—	
Conciergerie	1 200.—		970.—		1 000.—	
Charges sociales	7 000.—		9 636.15		8 000.—	
Jetons de présence	2 500.—		239.70		1 000.—	
Frais de délégation	1 000.—		205.50		500.—	
Frais de déplacements	8 500.—		5 634.60		6 500.—	
Assemblée générale	500.—		–.—		500.—	
Loyer	5 000.—		5 000.—		5 000.—	
Entretien et réparation du mobilier	1 000.—		708.95		1 000.—	
Assurances	500.—		445.40		500.—	
Electricité des bureaux	400.—		283.25		400.—	
Fournitures et frais de bureau	5 500.—		2 940.95		5 000.—	
Ports et taxes compte de chèques postaux	4 000.—		2 252.15		4 000.—	
Téléphones	2 200.—		1 653.20		2 000.—	
Ouvrages et abonnements	500.—		202.—		500.—	
Dons et subventions à des tiers	1 000.—		–.—		500.—	
Cotisations	600.—		440.—		500.—	
Attribution à la fortune	–.—		–.—	–.—	–.—	
Rédaction du bulletin	1 500.—		347.—		1 500.—	
Impression du bulletin	35 000.—	–.—	8 811.90		25 000.—	–.—
Impression de l'*Annuaire statistique*	–.—	–.—	–.—		9 000.—	–.—
Vente de l'*Annuaire statistique*		–.—		–.—		9 000.—
Cotisations des membres « individuels »		23 000.—		12 055.—		18 000.—
Cotisations des membres « communes »		9 700.—		8 300.—		8 700.—
Cotisations des membres « sociétés »		2 500.—		2 642.—		2 500.—
Cotisations des membres « entreprises »		7 500.—		6 565.—		7 000.—
Abonnements au Bulletin		10 000.—		630.—		7 000.—
Annonces publicitaires dans le Bulletin		18 000.—		10 010.05		10 000.—
Ventes au numéro du Bulletin		2 200.—		1 761.—		2 000.—
Intérêts actifs		13 000.—		13 586.80		12 000.—
Recettes diverses et dons		–.—		1 869.85		–.—
Subventions		25 000.—		25 000.—		25 000.—
Dissolution d'une provision	–.—			16 893.90		15 000.—
Concours apprentis	6 000.—	6 000.—	50.—	–.—	4 000.—	4 000.—
Concours logiciels	–.—	–.—	3 126.—	–.—	2 000.—	500.—
Organisation de cours et séminaires	1 500.—	2 000.—	1 167.—	1 892.50	1 500.—	2 700.—
Etudes et travaux spéciaux	18 000.—	25 000.—	5 317.90	8 299.15	5 000.—	15 000.—
Charges et produits de l'immeuble	7 750.—	19 000.—	4 952.80	18 800.—	7 500.—	20 000.—
			162 874.95	128 251.25		
Excédent de recettes/déficit		22 000.—		34 623.70		20 000.—
	184 900.—	184 900.—	162 874.95	162 874.95	177 400.—	177 400.—

Fonds spéciaux

	Comptes 1986		Comptes 1987		Comptes 1988		Comptes 1989	
	Charges	*Produits*	*Charges*	*Produits*	*Charges*	*Produits*	*Charges*	*Produits*
Immeuble								
Solde à nouveau		7 304.75		27 897.55		27 897.55		24 097.55
Provision travaux futurs		300.—				–.—		–.—
Provision 1986 (remplacement chauffage)		20 000.—						
Etude thermique					3 800.—		–.—	
Intérêts actifs		292.80				–.—		–.—
Solde pour balance	27 897.55		27 897.55		24 097.55		24 097.55	
	27 897.55	27 897.55	27 897.55	27 897.55	27 897.55	27 897.55	24 097.55	24 097.55
Chemin d'Outremont								
Solde à nouveau		15 987.10		13 340.—		18 025.—		18 588.40
Contributions annuelles		710.—		4 710.—		590.—		200.—
Travaux d'entretien			725.—		26.60		–.—	
Intérêts actifs		642.90		700 —		–.—		–.—
Solde pour balance	17 340.—		18 025.—		18 588.40		18 788.40	
	17 340.—	17 340.—	18 750.—	18 750.—	18 615.—	18 615.—	18 788.40	18 788.40
Martinet de Corcelles								
Solde à nouveau		9 996.55		10 368.95		10 140.05		10 100.95
Dons				10 421.60		–.—		–.—
Assurances	239.—		329.—		39.10		–.—	
Electricité	86.15		86.35		–.—		–.—	
Intérêts actifs		372.40				–.—		–.—
Remise à la Fondation			10 000.—		–.—		–.—	
Solde pour balance	10 043.80		10 140.05		10 100.95		10 100.95	
	10 368.95	10 368.95	20 368.95	20 368.95	10 140.05	10 140.05	10 100.95	10 100.95
Formation professionnelle								
Solde à nouveau		16 175.95		16 798.75		10 312.45		6 768.45
Attributions			6 489.30		3 544.—		3 546.85	10 000.—
Intérêts actifs		622.80				–.—		–.—
Solde pour balance	16 798.75		10 312.45		6 768.45		13 221.60	
	16 798.75	16 798.75	16 798.75	16 798.75	10 312.45	10 312.45	16 768.45	16 768.45

Bilan de clôture

	1986		1987		1988		1989	
	Actifs	*Passifs*	*Actifs*	*Passifs*	*Actifs*	*Passifs*	*Actifs*	*Passifs*
Caisse	8.35		374.55		1 195.70		507.95	
Compte de chèques postaux	2 798.71		1 144.71		2 848.66		639.51	
Compte courant	–.—		12 523.—		3 471.50		38 086.—	
Carnets d'épargne	217 965.15		43 990.99		74 963.19		71 730.29	
Fonds spéciaux	72 080.10				–.—		–.—	
Titres	124 450.—		271 186.55		213 206.65		201 490.05	
Impôt anticipé	2 700.20		3 494.40		6 772.45		10 226.10	
Actifs transitoires	9 569.85		437.—		52.30		52.30	
Immeuble	182 600.—		182 600.—		182 600.—		182 600.—	
Mobilier	1.—		1.—		3 936.—		1.—	
Débiteurs					10 491.50		26 095.—	
Créanciers						19 528.10		25 000.85
Créanciers/débiteurs Fonds spéciaux		22 203.21		–.—				
Passifs transitoires		39 026.60		3 550.50		897.70		2 950.65
Provision mandat Bovée		46 288.—		42 288.—		33 288.—		16 788.—
Provision pour la promotion BD		6 000.—		4 615.75		4 615.75		4 615.75
Provision informatisation comptable		3 500.—		127.—		–.—		–.—
Provision concours logiciels		4 000.—		2 393.90		393.90		–.—
Fonds spécial « Immeuble »		27 897.55		27 897.55		24 097.55		24 097.55
Fonds spécial « Chemin d'Outremont »		17 340.—		18 025.—		18 588.40		18 788.40
Fonds spécial « Martinet »		10 043.80		10 140.05		10 100.95		10 100.95
Fonds spécial « Formation professionnelle »		16 798.75		10 312.45		6 768.45		13 221.60
Indemnités de la Seva		102 164.40		–.—		–.—		–.—
Capital		316 911.05		449 377.—		374 316.15		339 692.45
	612 173.46	612 173.46	538 425.70	538 425.70	492 594.95	492 594.95	455 256.20	455 256.20

Au contraire, l'augmentation du volume de travail lié à la recherche des mandats a nui au fonctionnement « ordinaire » de l'association, et notamment à la régularité de la publication du Bulletin, ce qui s'est traduit par une diminution des recettes publicitaires, des abonnements et – dans une certaine mesure – des cotisations à l'association. A noter cependant un nombre non négligeable de versements tardifs opérés en début 1990.

Dès lors, des mesures impératives de redimensionnement s'imposent, faute de quoi les ressources de l'association fondront rapidement, suite à des prélèvements trop constants sur la fortune.

L'abandon décidé, pour la fin 1990, du mandat lié à l'entretien de la banque des données, un redimensionnement des activités du secrétariat suite à la démission de P.-A. Gentil et une réduction à l'essentiel des activités de l'ADIJ devraient permettre d'enrayer ce mouvement. Telle est du moins la ferme intention de la direction, qui se manifeste par le projet de budget 1990.

Une fois encore, l'emploi de réserves créées en 1987 a permis de limiter la perte de l'exercice.

Fonds spéciaux

Les fonds spéciaux n'ont pas été à contribution, si ce n'est celui de la formation professionnelle pour la troisième (et ultime) étape de rénovation des citernes du Raimeux. A noter qu'une recette imprévue, liée au recouvrement d'une dotation ancienne au Château du Schlossberg, de La Neuveville, a permis de reconstituer en partie ce fonds, comme d'ailleurs (au titre du fonctionnement) d'opérer quelques achats liés au mobilier de bureau du secrétariat, acquis dans les années 1960...
Comme en 1988, la direction a renoncé à pourvoir les fonds d'un intérêt.

D. Budget 1990

Le budget 1990 se veut « de rigueur » et vise essentiellement à renouer avec la conception selon laquelle le déficit est limité au montant du mandat lié à l'entretien de la banque des données.
Ce montant figure d'ailleurs pour la dernière fois au chapitre des dépenses, dans la mesure où la direction de l'ADIJ estime que cette tâche s'avère trop lourde pour l'association et qu'elle devrait être assumée, dès 1991, en collaboration avec d'autres organismes intéressés ou concernés par ce type d'activités.
Les charges salariales sont calculées sur la base d'un fonctionnement nouveau, soit un secrétaire général employé à mi-temps et un secrétariat administratif à temps partiel.
Les autres postes reposent sur une moyenne de fonctionnement habituelle, avec une estimation des produits (notamment des mandats), fondée sur les éléments connus au printemps 1990.
En fait, le budget 1990 peut être qualifié de budget de transition, dans la mesure où cette année sera marquée par une réflexion importante des organes de l'ADIJ pour définir les activités futures de l'association.

P.-A. G.